



## Articles

- 1 Éditorial : L'effectivité des droits fondamentaux hic et nunc, par **Benoît Van Keirsbilck**
- 3 La nouvelle Cour européenne des droits de l'homme. Attentes, réalités et perspectives, par **Françoise Tulkens**
- 20 Protection de l'enfant contre les mauvais traitements et respect de la vie familiale. Équilibre entre deux obligations contradictoires, par **Gilles Grienbaum**
- 22 Quelques réflexions sur l'effet direct de la Convention relative aux droits de l'enfant, par **Arne Vandaele**
- 33 Respect par la Belgique de ses obligations internationales en matière de droits sociaux fondamentaux, par **Julie Lejeune**

## Documents

- 38 *Extraits du rapport 2000 de l'Observatoire international des prisons pour le droit à la dignité des détenus - Section belge*
- 44 *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales*
- 47 *Protocole n° 12 du 4 novembre 2000 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

## Jurisprudence

### Jurisprudence protection jeunesse

C.E.D.H. - 13 juillet 2000  
*Affaire SCOZZARI et GIUNTA c./ Italie*  
(Requêtes n° 39221/98 et 41963/98)

Cour européenne des droits de l'homme – Capacité à agir en justice – Mineurs d'âge (oui) – Mère biologique (oui)

Droit à la vie familiale – Placement des enfants par une autorité publique – Motifs pertinents et suffisants – Protection des intérêts des enfants – Rupture des contacts entre la mère et ses enfants – Ne peut se justifier que dans des cas exceptionnels – Prise en charge d'un enfant – Nécessite un contrôle rigoureux

48

### Jurisprudence protection jeunesse

C.E.D.H. - 19 septembre 2000  
*Affaire GNAHORE c./ France*  
(Requête n° 40031/98)

I. Droit à la vie familiale (art. 8 de la C.E.D.H.) – Placement d'enfant – Violation (non) – Restriction du droit de visite – Violation (non)

II. Opinion dissidente de M<sup>me</sup> Tulkens

53

### Jurisprudence libertés publiques

C.E.D.H. - 21 décembre 1999  
*Affaire DEMIRTEPE c./ FRANCE*  
(Requête n° 34821/97)

Droits humains – Ouverture de la correspondance adressée à une personne incarcérée – Art. 8 de la C.E.D.H. – Violation (oui)

57

### Jurisprudence protection jeunesse

C.E.D.H. - 23 septembre 1998  
*Affaire A. c./ Royaume-Uni*

Royaume-Uni – Responsabilité de l'État du fait des coups donnés à un enfant par son beau-père

58

